

**EN BREF
JUIN/JUILLET 2017**

Adresse postale : av. Roosevelt 50 bte 182
1050 BRUXELLES
Localisation : av. Buyl 125 – Ixelles
Tél. 02.650.20.19 – Fax : 02.650.42.22
E-mail : sipp@admin.ulb.ac.be
Site Web : <http://www.ulb.ac.be/sipp>

**1. LE TRAVAIL DES JOBISTES - RAPPEL**

Vous engagez des jobistes ? Nous vous rappelons que ce travail est régi par le code du bien-être au travail.

Celui-ci rappelle l'obligation d'effectuer une analyse des risques et de prendre des mesures de prévention en vue d'éviter les risques, de prévenir et/ou de limiter les dommages.

Par ailleurs, certains types de travaux sont interdits. Pour plus de détails, consultez le site du SPF Emploi, Travail et Concertations sociales via le lien suivant :

<http://www.emploi.belgique.be/WorkArea/DownloadAsset.aspx?id=46068>

Vous trouverez également des conseils de sécurité pour les étudiants jobistes dans le document Safety flash 2017/03 d'AXA et son annexe (voir sur la page WEB du SIPP <http://www.ulb.ac.be/sipp> – Rubrique Etudiants).

2. PLAINE : SUSPENSION DE LA PERMANENCE POUR LA RECOLTE DES DECHETS CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET LA DISTRIBUTION DES POUBELLES JAUNES

La permanence pour la récolte des déchets chimiques, biologiques et la distribution des poubelles jaunes sur le campus de la Plaine est supprimée **les mardis 18 juillet et 1^{er} août 2017**.

3. ERASME ET GOSELLIES : SUSPENSION DE LA PERMANENCE POUR LA RECOLTE DES DECHETS CHIMIQUES

La permanence pour la récolte des déchets chimiques sur les campus d'Erasme et de Gosselies est supprimée **les jeudis 27 juillet et 10 août 2017**.

4. QUELQUES CONSEILS A SUIVRE EN PERIODE DE CANICULE

- La réhydratation est primordiale. Avant tout, buvez beaucoup d'eau fraîche, non glacée, très régulièrement. Le coca, les limonades sucrées donnent soif et ne désaltèrent pas.
- Commencez votre journée le plus tôt possible afin de profiter de la fraîcheur des heures matinales.
- N'oubliez pas d'aérer vos locaux dès votre arrivée, **sauf si l'air extérieur est plus chaud que l'air intérieur**.
- La tenue vestimentaire doit être adaptée. Portez des vêtements en coton, légers, amples et confortables.

- Surveillez votre alimentation en quantité et en qualité : favorisez la consommation de légumes et de crudités, évitez les repas lourds et copieux, les boissons alcoolisées et la surconsommation de café.
- Occultez et fermez vos fenêtres en cas d'exposition directe aux rayons du soleil aux heures chaudes.
- L'usage d'un ventilateur ne refroidit pas l'air mais donne une agréable sensation de fraîcheur.
- Les locaux renfermant des appareils générateurs de chaleur (ex. photocopieurs, etc.) ne doivent être fréquentés que le temps nécessaire pour un travail ponctuel. S'ils sont contigus à d'autres locaux, en fermer la porte empêche la chaleur de pénétrer dans les autres bureaux.
- Evitez le tabagisme.

